

laboratoire pluridisciplinaire EA4477

Géographie, aménagement-
urbanisme, sociologie,
économie, gestion, droit

<http://tves.univ-lille1.fr>

Sommaire

Masters	2-7
Thèses de doctorat	8



Territoires, Villes, Environnement & Société

Université de Lille
UFR de Géographie
et Aménagement
Campus cité scientifique
Avenue Paul Langevin
59655 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tél. 03 20 43 69 75
Télécopie : 03 20 33 60 74
Messagerie :
christine.vandenbosch@univ-lille1.fr

Université Littoral
Côte d'Opale
Pôle de Recherche SHS
21, Quai de la Citadelle, BP 55528
59383 Dunkerque cedex 1
Tél. : 03.28.23.71.00
Télécopie : 03.28.23.71.10
Messagerie :
delphine.groux@univ-littoral.fr

Année 2017, numéro spécial Masters et Thèses de doctorat

EDITORIAL

Les unités de recherche sont pleinement impliquées dans la formation par la recherche en Master et en Doctorat. Cette livraison de la Lettre de TVES sous le format d'un numéro spécial apporte un éclairage sur la mobilisation intense et diversifiée des membres du laboratoire TVES dans la formation par la recherche, à l'Université de Lille et à l'Université du Littoral Côte d'Opale. Les membres de TVES sont porteurs et impliqués dans 13 formations de Master, 7 à l'Université de Lille (ULille) et 6 à l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO). Ces 13 Masters s'inscrivent dans 6 mentions de Master reconnues par la nomenclature nationale des mentions des diplômes de Master (arrêté du 4 février 2014). Il s'agit des mentions : « Direction de projets ou établissements culturels », « Géographie », « Gestion de l'environnement », « Gestion de production, logistique, achats », « Tourisme littoral » et « Urbanisme et Aménagement ». L'adossement de ces mentions à TVES se situe dans la logique des thématiques de recherches développées dans le laboratoire afin d'entretenir des passerelles, les plus importantes possibles, entre l'Enseignement et la Recherche. Pour chacune de ces mentions, il existe un ou plusieurs parcours de Master, auxquels sont consacrés un article de La Lettre. Chaque parcours propose une formation offrant aux diplômé·e·s des perspectives d'insertion professionnelle solides et très diversifiées. A l'Université de Lille, les 6 parcours du Master Urbanisme et Aménagement sont regroupés au sein de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Lille (IAUL). Au-delà des spécificités propres à chacun des parcours, plusieurs traits communs peuvent être soulignés : des équipes pédagogiques expertes et pluridisciplinaires, une forte implication des professionnels dans les équipes pédagogiques et la formation des étudiant·e·s, l'organisation d'ateliers de terrains ou projets tuteurés permettant une pédagogie active, le développement de partenariats stratégiques entre les Masters et d'autres établissements d'enseignement ou institutions de recherche, une place importante accordée à la pédagogie par projet ou aux enseignements sur le terrain au plus proche du monde professionnel et des employeurs potentiels.

L'ensemble des diplômé·e·s des Masters adossés à TVES constitue un vivier de candidat·e·s potentiels pour la réalisation d'une thèse de doctorat dans l'une des disciplines du laboratoire : aménagement-urbanisme, économie, géographie, sciences de gestion, sociologie. L'inscription dans l'une des deux universités de rattachement (ULille ou ULCO) et l'étudiant·e est intégré·e dans l'Ecole Doctorale SESAM. L'article conclusif de ce hors-série détaille les différentes dimensions d'une candidature à la réalisation d'un parcours doctoral au sein de TVES. Notre laboratoire rassemble aujourd'hui une quarantaine de doctorant·e·s, dont la majorité bénéficie d'un financement : contrat doctoral des Universités de Lille ou du Littoral Côte d'Opale, contrat doctoral de la Région Hauts de France, Convention Industrielle de Formation par la Recherche (CIFRE), soutien d'un programme de coopération de l'enseignement supérieur européen, financement Erasmus Mundus, soutien du Pôle Métropolitain Côte d'Opale – PMCO ou de la Métropole Européenne de Lille.

Les responsables ou représentants des équipes pédagogiques et du laboratoire TVES, dont les coordonnées sont précisées dans La Lettre, pourront répondre à vos questions à propos des formations de Master, des modalités de candidature, des débouchés professionnels et des projets de thèse dans le laboratoire. Ils seront aussi présents lors des différentes manifestations dédiées à l'orientation universitaire et à l'insertion professionnelle telles que les Journées Master, les Journées Portes Ouvertes des Universités ou le Salon de l'étudiant.

Les responsables et les équipes pédagogiques des Masters, les membres du laboratoire TVES sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos choix d'orientation universitaire et professionnelle, et rappellent leur attachement à l'articulation entre les missions de Formation et de Recherche de l'Université !

20 novembre 2017

Philippe Deboudt et Christophe Gibout

Master Tourisme

Parcours Ingénierie du Tourisme Et Littoral (INTEL)

Le Master Ingénierie du Tourisme et Littoral (INTEL) se fonde sur une expérience de plus de vingt ans, forgée sur les anciens DESS Tourisme et Master Tourisme littoral dispensés à Boulogne-sur-Mer. D'une part, il répond aux orientations thématiques de l'ULCO et à son positionnement géographique. D'autre part, il se consacre à l'activité la plus représentative du littoral, qui reste, en France, la première destination touristique. Ce Master, dont les enseignements sont assurés par une équipe pluridisciplinaire (économie, gestion, géographie, sociologie, droit, etc.), est animé par des enseignants-chercheurs de TVES et des professionnels travaillant dans le monde du tourisme. L'objectif du Master est de former au management de projet, propre aux espaces de loisirs, aux équipements et aux événements touristiques, de futurs concepteurs et gestionnaires de projets et de produits liés au tourisme et aux loisirs.

Le but de cette formation est ainsi de faire émerger de nouvelles compétences, qui font appel à une vision stratégique du secteur, à la fois exploratoire et créative. Ces compétences doivent aider au management et à la réalisation des projets nécessaires

à une structuration de l'offre et à l'évolution constante des produits sur des territoires, supports d'activités touristiques.

Les professionnels détenteurs de ce Master spécialisé en tourisme peuvent exercer des métiers en "émetteur" ou en "récepteur" dans les différents domaines traditionnels du tourisme.

Les diplômé-e-s du Master INTEL ont la possibilité de travailler dans les entreprises et organisations touristiques, publics, associatives ou privées : domaines de l'hôtellerie, bases de loisir, tours opérateurs, équipements de loisir, bureaux d'étude, conseils, associations, musées, entreprises de communication-marketing, d'événementiel...

Des voyages d'étude sont organisés par les étudiant-e-s, conjointement avec les responsables de la formation. Des ateliers (commandes de nos partenaires du territoire) complètent le volet opérationnel de la formation.

Si les deux années sont ouvertes à la formation initiale et continue, la seconde année propose une formation en alternance, à partir de la formation initiale, qui affirme l'ouverture du Master vers le monde de l'entreprise.

Master Urbanisme et Aménagement

Parcours Politiques d'Aménagement Urbain et Littoral (PAUL)

Le Master PAUL (Politiques d'Aménagement Urbain et Littoral) est l'un des sept parcours de la Mention Urbanisme et Aménagement de l'offre de formation Master de la CUE Lille-Nord de France, et l'un des treize Masters adossés à TVES.

En 2002, en lien avec la réforme LMD (Licence-Master-Doctorat), le DESS DITL est devenu le Master Mutations des Territoires Urbains et Développement Intégrés des Littoraux (MUTUDIL), puis, en 2015, Politiques d'Aménagement Urbain et Littoral (PAUL). Cette évolution s'est faite afin de répondre davantage au nouveau cadre national des formations et de mieux afficher l'identité de la formation autour de deux options : « Aménagement-Urbanisme » et « Littoral ». Le Master PAUL est donc le produit de l'évolution de la formation à l'ULCO portant sur les territoires et les littoraux.

Les deux options du Master PAUL constituent la colonne vertébrale de la formation. Pour chacune d'elles, le programme d'études est articulé autour des thématiques urbaines, environnementales, culturelles, sociales et touristiques, et couvre différentes échelles spatiales et temporelles.

Les étudiant-e-s accueilli-e-s dans le Master PAUL

viennent de formations différentes : Licence en Sciences Humaines et Sociales (Géographie, Economie, Histoire...), diplômes en Architecture, etc.

Le Master bénéficie par ailleurs du soutien de nombreuses structures professionnelles, qui offrent des opportunités variées aux étudiant-e-s : stages, ateliers de projets, conférences, etc. Chaque année, suite à des commandes émanant de collectivités et d'organismes locaux ou régionaux partenaires, sont organisés des ateliers urbains et littoraux (6 mois). Ceux-ci permettent aux étudiant-e-s de faire l'apprentissage d'un travail collectif et professionnel. Ces ateliers constituent aussi des moments privilégiés de rencontre avec les élus, les praticiens de l'urbanisme et de l'aménagement et les gestionnaires du littoral.

A l'issue de leur scolarité, les étudiant-e-s du Master PAUL peuvent soit se diriger vers le monde des cabinets d'études et de conseil, soit préparer les concours de la fonction publique territoriale, soit encore poursuivre en thèse, comme le font actuellement, au sein de TVES, trois anciens diplômé-e-s de la formation.

Master



Contacts :
vincent.herbert@univ-littoral.fr
Caroline.Rufin-Soler@univ-littoral.fr

Site web :
http://www.univ-littoral.fr/formation/fiches/master_t.htm



Contacts :
michel.carrard@univ-littoral.fr
hflanquart@yahoo.fr

Site web :
<http://paul.univ-littoral.fr/>
<https://www.facebook.com/Master-PAUL-1654702914793977/>

Master



Contacts :

annette.groux@univ-lille1.fr
philippe.menerault@univ-lille1.fr
marc.dumont@univ-lille1.fr

Sites web :

<http://geographie.univ-lille1.fr/Etudiants/IAUL/>

<http://www.univ-lille1.fr/etudes/Catalogue-des-formations/fr/fiche/do--404005>

Master Urbanisme et Aménagement Parcours Ville et Projets

Il comporte 3 options qui font l'objet d'un partenariat scientifique et pédagogique avec l'Ecole d'Architecture et de Paysage de Lille (ENSAPL), l'Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux (IFSTTAR) et l'Etablissement Public Foncier (EPF) Nord Pas-de-Calais. Le parcours présente un caractère pluridisciplinaire, tant dans son recrutement que dans les enseignements. Pour ce faire, il est fait appel à des compétences universitaires et professionnelles diversifiées.

Option **Projet urbain**

La formation s'oriente autour des problématiques correspondant à l'évolution actuelle des métiers de l'urbanisme : la conception et la mise en œuvre de projets urbains, la politique de la ville, la réalisation de diagnostics urbains. La pratique du projet urbain est déclinée à différentes échelles : du quartier à la métropole. Le renouvellement urbain et l'aménagement transfrontalier sont 2 axes importants de ce cursus.

Option **RESAD** (Réseaux, Accessibilités, Déplacements)

La formation se situe à la charnière des questions relatives au développement durable et à l'amélioration de l'accessibilité urbaine, et met l'accent sur des problématiques actuelles qui touchent l'évolution des métiers : réaliser et mettre en pratique des

plans et schémas de transport, développer les projets de *Transit Oriented Development*, aménager les espaces publics du transport, évaluer les performances des réseaux, intégrer les contraintes des Personnes à Mobilité Réduite. La pratique du projet valorise un «urbanisme des réseaux» qui associe étroitement un travail sur le lieu urbain et sur le nœud de transport.

Option **Politique et Ingénierie Foncières**

La formation vise à répondre à la demande des collectivités locales de maîtriser le développement de leur territoire en gérant leur foncier. Les professionnels issus des entreprises dans les domaines de l'immobilier, de la production foncière sont également concernés.

Le parcours est bâti autour des problématiques correspondant à l'évolution actuelle des métiers de l'urbanisme et du foncier : la conception et la mise en œuvre de projets urbains, la stratégie foncière et le marché foncier, la programmation de l'action foncière dans la démarche de projet.

La prise en compte du foncier dans le projet urbain est déclinée aux différentes temporalités (proto aménagement, aménagement, promotion), à diverses échelles (quartier, ville, agglomération) et dans différents contextes : rural, périurbain, urbain. Elle concerne également des thématiques variées (l'habitat, les transports, l'économie, les espaces naturels...).

Master Urbanisme et Aménagement Parcours Construction et Aménagement Durable (CAD)



Contacts :

olivier.blanpain@univ-lille1.fr
christophe.leclercq@univ-lille1.fr

Sites web :

<http://geographie.univ-lille1.fr/Etudiants/IAUL/>

<http://www.univ-lille1.fr/etudes/Catalogue-des-formations/fr/fiche/do--404005>

Le parcours « Construction et Aménagement Durable » a pour objet la maîtrise opérationnelle de l'urbanisme. Il a pour « cœur de cible » le projet d'aménagement urbain, périurbain ou rural, tel qu'il répond aux enjeux les plus actuels : renouvellement urbain, mixité sociale, éco-quartiers, ville durable...

Au terme de ce parcours, ces nouveaux professionnels sont capables d'appréhender l'ensemble des composants du système urbain et leurs interactions dans la conception et la réalisation de la ville de demain. Ils peuvent intégrer la maîtrise d'ouvrage - publique ou privée - ou la maîtrise d'œuvre. Ils savent piloter l'ensemble des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage : diagnostics, faisabilités, programmations, suivis études et travaux, gestion des opérations. Ils maîtrisent les outils de la planification urbaine, supports des projets d'aménagement (SCOT, PLUI, PLH, PDU...).

Cette formation est par principe pluridisciplinaire. Elle peut être envisagée à partir de cursus très divers : génie civil, génie urbain, sciences de la terre,

sciences de l'aménagement, géographie, architecture, sociologie ...

En partenariat avec Polytech'Lille, la formation recourt aux disciplines du génie civil, du génie urbain, de l'environnement, de l'aide à la décision, de l'architecture, du paysage et de l'aménagement. La formation inclut un volet "outils numériques" de dernière génération, tels que le BIM et la modélisation urbaine 3D, à même d'intégrer les nouveaux enjeux bioclimatiques de la ville (énergie, gestion de l'eau, éclairage naturel, îlots de chaleur, etc.). L'objectif essentiel est de donner aux étudiant·e·s une culture urbaine généraliste et un esprit de synthèse.

Par sa dimension opérationnelle, au contact immédiat de la technique et de la maîtrise d'œuvre, " Construction & Aménagement Durable " entend compléter l'éventail des parcours du master Urbanisme & Aménagement, notamment ceux orientés vers le long terme, la planification, la problématisation ou la gouvernance.

Master Urbanisme et Aménagement

Parcours Sciences de la Ville, de l'Environnement et des Territoires (SVET)

Le parcours SVET de la Mention « Urbanisme et Aménagement » est dédié à la formation doctorale. Les étudiant·e·s de SVET suivent un certain nombre d'enseignements en commun avec leurs camarades des autres parcours du Master Urbanisme et Aménagement de l'Université de Lille, en fonction de l'orientation de leurs travaux de mémoire. Néanmoins il ont un travail de productions pédagogiques différents : un mémoire de recherche au lieu du mémoire de stage. Leur positionnement dans ce parcours est valorisé au sein de la formation par l'organisation de séminaires de recherche en M2, au sein de l'U.E. « Pratique de la recherche ». Dans ce travail, ils s'appuient sur les ressources du laboratoire TVES et profitent de l'encadrement d'un enseignant-chercheur. Ces séminaires sont ouverts à l'ensemble des étu-

diant·e·s et aux partenaires professionnels en réseau avec l'IAUL (agences d'urbanisme, CAUE, bureaux d'études, SEM et SPL, etc.) et participent de la lisibilité de la formation doctorale en aménagement, urbanisme et environnement à Lille. Ils facilitent l'émergence de projets de bourses CIFRE ou l'insertion professionnelle des étudiant·e·s qui, en définitive, ne souhaitent pas poursuivre en thèse. Dans ce cas, ils ont la possibilité de faire un stage professionnel d'été, facultatif, indépendamment de leur sujet de mémoire recherche (ce qui n'exclut pas une recherche de synergie : les enseignants-chercheurs seront là pour les conseiller). Les étudiant·e·s qui envisagent de postuler à une allocation de recherche doivent soutenir impérativement en juin, eu égard au calendrier des jurys de l'Ecole doctorale.

Master Urbanisme et Aménagement

Parcours Aménagement et Valorisation des Patrimoines (AVP)

Le parcours AVP s'inscrit dans le champ de l'aménagement des territoires comme outil de la valorisation des patrimoines. Il est orienté vers des espaces, urbains ou ruraux, où s'expriment, à différentes échelles des enjeux patrimoniaux, de reconnaissance, de préservation et de mise en valeur.

La question du développement des territoires par la valorisation du patrimoine est toujours autant d'actualité dans les Hauts-de-France : reconnaissance de la valeur patrimoniale de l'héritage industriel, inscription à l'UNESCO du Bassin minier, patrimonialisation des sites et paysages de la Grande guerre, démarche en faveur de la reconnaissance de l'héritage de l'industrie textile dans la métropole lilloise...

La prise en compte de ces patrimoines dans l'aménagement des territoires est une question qui soulève des enjeux territoriaux de taille. Parmi ceux-ci, figure l'intégration des contraintes et des objectifs de développement territorial liés à la labellisation "patrimoine mondial" dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes concernées par l'ins-

cription du bassin minier.

Dans la métropole lilloise, la reconnaissance et la mise en valeur du patrimoine industriel correspondent à la nécessaire requalification économique et sociale d'un territoire qui a subi la crise consécutive à la désindustrialisation. Les politiques de reconversion de ce patrimoine en friche (notamment dans le champ de la culture et des industries créatives) répondent à certains enjeux bien identifiés : revaloriser le patrimoine bâti, développer de nouvelles activités, changer l'image de l'agglomération, développer à diverses échelles l'attractivité du territoire, etc.

Le parcours AVP s'intéresse donc à toutes les voies de l'aménagement et de la valorisation des patrimoines (culturels ou naturels, urbains ou ruraux...) : les équipements touristiques en font partie, et le développement de ces aménagements comme voie de la valorisation des patrimoines et de développement territorial demeure un élément fort du parcours.

Master Direction de Projets ou Etablissements Culturels

Culture, création artistique et développement du territoire (CCADT)

Délibérément axé sur la création artistique contemporaine et son rôle dans le développement territorial, le master « Culture, création artistique et développement du territoire » a pour objectif général de former des professionnels de la conception de projets culturels et urbains. Cette formation vise à donner aux étudiant·e·s une bonne culture artistique, les connaissances nécessaires au management de projets, ainsi que la conscience de la place de la culture dans le développement territorial et inversement.

Le programme alterne cours théoriques (histoire des arts, sociologie urbaine, droit, aménagement rural et urbain), travaux dirigés (conceptions de projets, langues vivantes, analyses de manifestations artistiques, diagnostics territoriaux), ren-

contres avec des artistes et des opérateurs culturels, visites de structures culturelles et stages de pratique artistique. Un cours de méthodologie de la recherche et des séminaires sont proposés, afin de permettre aux étudiant·e·s de réfléchir aux questionnements contemporains qui traversent leur formation. Le but est de leur offrir la possibilité de se diriger, s'ils le souhaitent, vers un doctorat.

Le master forme de futurs professionnels de la conception et de la production de projets culturels. Il leur donne les bases pour être ouverts à la diversité des propositions artistiques contemporaines, réfléchissant sur les relations entre arts, cultures et leurs territoires d'implantation, attentifs aux enjeux territoriaux du champ culturel dans la région Hauts-de-France, mais aussi en France et en Europe.

Master



Contacts :

helga.scarwell@univ-lille1.fr
didier.paris@univ-lille1.fr

Sites web :

http://geographie.univ-lille1.fr/digitalAs-sets/50/50647_10_master_2_UA_SVET.pdf

<http://www.univ-lille1.fr/etudes/Catalogue-des-formations/fr/fiche/do--404005>



Contact :

pauline.bosredon@univ-lille1.fr

Sites web :

<http://geographie.univ-lille1.fr/Etudiants/IAUL/>

<http://www.univ-lille1.fr/etudes/Catalogue-des-formations/fr/fiche/do--404005>



Contact :

sophie.gravereau@free.fr

Site web :

<https://masterculture.univ-littoral.fr/>

Master



Contacts :
francois-olivier.seys@univ-lille1.fr
thomas.perrin@univ-lille1.fr

Sites web :
<http://geographie.univ-lille1.fr/Etudiants/IAUL/>

<http://www.univ-lille1.fr/etudes/Catalogue-des-formations/fr/fiche/do--404005>

Master Urbanisme et Aménagement Parcours Etudes européennes sur le développement territorial et urbain (EUROSTUDIES)

Le parcours EUROSTUDIES vise à former des spécialistes du développement urbain et territorial européen et international, qui seront amenés à travailler dans un cadre international (organismes européens, ONG), ou sur des postes de spécialistes des relations internationales et des projets européens dans les agences d'urbanisme, les collectivités territoriales (chargé de mission, chef de projet...), les cabinets de consultance ou encore en entreprise ou association.

Ce parcours est principalement orienté vers les problématiques suivantes :

- Le contexte de l'Union européenne et son impact en termes d'enjeux et de politiques d'aménagement,
- La coopération territoriale européenne et les projets transfrontaliers,
- La conduite de l'aménagement et du développement territorial dans différents pays européens.

Les cours sont dispensés en anglais et l'intervention d'universitaires et de professionnels étrangers y occupe une place importante.

La partie théorique et critique de la formation concerne l'action de nombreuses institutions : Commission européenne, autres institutions de l'Union

européenne, Observatoire en réseau de l'aménagement du territoire européen (ORATE) ainsi que d'autres organisations internationales (CEMAT du Conseil de l'Europe, OCDE...). Les enseignements s'enrichissent également d'exemples et d'analyses portant sur l'action de villes et de collectivités locales et régionales européennes, avec également des exemples de pays hors d'Europe.

La dimension opérationnelle de la formation s'effectue par des ateliers d'urbanisme et d'aménagement sur des thématiques européennes : ateliers transfrontaliers franco-belges, atelier à Brighton au Royaume-Uni, terrains auprès des institutions européennes ou de l'eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, exercices de mises en situation dans les enseignements. Ces travaux de terrain peuvent aller de la simple rédaction de notes et de rapports d'orientation, y compris les enquêtes et débats préalables, à la production de documents de planification territoriale stratégique.

Comme pour l'ensemble des parcours, la formation est complétée par un stage, en première et deuxième année de Master. Souvent effectué à l'étranger, ce stage est un exercice de préprofessionnalisation de l'étudiant-e.

Master Urbanisme et Aménagement Parcours Environnement, COncption de projets, DEVeloppement des territoires (ECODEV)

Le parcours ECODEV propose 2 options :

Option ENVIE : Environnement et ville durable

Le parcours ECODEV option « ENVIE » prend en compte les enjeux du développement durable dans l'aménagement et l'urbanisme pour une organisation équilibrée des territoires et une utilisation économe de leurs ressources. Ses objectifs sont de :

- Répondre aux besoins des habitants d'aujourd'hui et de demain,
- Lutter contre la ségrégation sociale en favorisant un habitat de qualité,
- Lutter contre les pollutions et prendre en compte les problématiques sanitaires en environnement urbain,
- Économiser l'énergie et lutter contre le réchauffement climatique,
- Économiser notre espace, protéger la biodiversité

Il vise à former des professionnels qualifiés pour appréhender la globalité des enjeux sur le territoire et apporter des réponses efficaces aux attentes des habitants et aux besoins des entreprises en adaptant les savoir-faire aux évolutions sociétales, technologiques et environnementales.

Option MPE : Développement, Montage de Projets et Eco-territoires

Le parcours ECODEV option « MPE » s'intéresse aux stratégies de développement territorial, à la conception de projets en lien avec les principes du développement durable et consacre une partie de son champ d'étude à l'environnement.

L'approche repose sur la mobilisation d'acteurs variés dans une relation de proximité pour envisager des initiatives dans le domaine environnemental, culturel, social ou économique. La coordination de ces actions au service d'un territoire suppose un travail important en partenariat.

L'option MPE met l'accent sur les initiatives et projets locaux qui sont à l'origine du développement territorial et des "éco-territoires" (écoquartier, Agenda 21 local, circuits courts dans l'agriculture, questions d'inégalité sociale, place de l'environnement dans le cadre de vie...).

L'option MPE se veut plus sensible au montage de projets dans des territoires spatialement et socialement vulnérables, à des échelles fines du développement.



Contacts :
magalie.franchomme@univ-lille1.fr
frederic.lescureux@univ-lille1.fr

Sites web :
<http://geographie.univ-lille1.fr/Etudiants/IAUL/>

<http://www.univ-lille1.fr/etudes/Catalogue-des-formations/fr/fiche/do--404005>

Master Gestion de l'environnement Parcours Economie et Gestion de l'Environnement et Développement Durable (EGEDD)

Ce Master professionnel s'adresse à des étudiant·e·s désirant acquérir les compétences leur permettant d'identifier et de gérer des problèmes liés à la gestion et à la protection de l'environnement. A l'issue du Master, les diplômé·e·s seront capables de proposer un diagnostic et d'apporter une aide à la décision, ainsi que de coordonner des projets dans le domaine du développement durable. La formation offre une double compétence en économie et gestion de l'environnement ainsi qu'une formation de base en droit de l'environnement. Les diplômé·e·s, qui travailleront en entreprise, en collectivité ou en association, seront capables d'analyser des situations complexes, de s'adapter aux contextes variés et de proposer des idées d'amélioration des projets. Les anciens étudiant·e·s du Master EGEDD occupent des postes de conseillers en environnement, chargé de mission développement durable, responsable QHSE, consultant DD, etc.

Une très grande importance est donnée à la professionnalisation des étudiant·e·s. Ainsi, outre des projets tutorés (un chaque année), des stages sont prévus au programme : 3 à 4 mois en Master 1 (à partir d'avril) et 4 à 6 mois en Master 2 (à partir de février). Plusieurs visites de sites sont aussi organi-

sées afin que les étudiant·e·s découvrent la façon dont les concepts et démarches expliqués en cours se traduisent sur le terrain : l'économie chez PO-CHÉCO, le développement urbain durable de la ville de Grande-Synthe, la gestion des milieux naturels du Blanc-Nez et de la Baie de Wissant, l'économie circulaire du centre de tri et de la ressource d'Evin-Malmaison, la RSE du World Forum, la création d'entreprise en Economie sociale et solidaire... L'équipe pédagogique comprend des enseignants et chercheurs universitaires (économistes, juristes, géographes, sociologues, gestionnaires) ainsi que des intervenants extérieurs experts dans leur domaine (Ecopal, SEVADEC, ArcelorMittal, Coca Cola, Ville de Dunkerque, DREAL, Communauté d'agglomération du Calaisis...).

Comme exemples de missions confiées aux étudiant·e·s, on peut citer : la certification ISO 14 001, la gestion des déchets, la gestion de l'eau, le plan de déplacements, l'Agenda 21, la gestion de l'énergie, les mesures Natura 2000, le bilan carbone et GES, le plan de gestion de réserve naturelle, la conception de stratégies de développement durable, la certification ISO 50 001, l'animation de réseaux d'acteurs, l'éco-labellisation...

Master Gestion de la production, Logistique, Achats Parcours Management portuaire et maritime (MPM)

Ce Master professionnel vise à faire acquérir aux étudiant·e·s des compétences leur permettant de concevoir et de mettre en œuvre des solutions optimales dans le transport maritime pour les opérateurs nationaux et internationaux du transport et de la logistique maritime et portuaire.

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs universitaires ainsi que d'intervenants extérieurs experts dans leur domaine. Elle sensibilise les étudiant·e·s à l'analyse du développement portuaire et maritime. Tout au long de l'année sont organisées des visites de ports (Dunkerque, Le Havre, Marseille, Anvers, Amsterdam...), des rencontres avec des professionnels (conférences, Journées du Premier Emploi et Journées des Métiers Maritimes et Portuaires...), des voyages pédagogiques, tant en France qu'à l'étranger (Angleterre, Pays-Bas, Sénégal, Maroc, Togo...).

Une grande importance est accordée à la professionnalisation des étudiant·e·s par le biais des projets tuteurés et des stages (3 à 4 mois en M1 et 4 à 6

mois en M2). Le partenariat du Master avec le tissu économique local, régional et national (Port de Dunkerque, sociétés prestataires de services maritimes et portuaires, Institut Français de la Mer, Musée Portuaire de Dunkerque, Halle aux sucres, Château Coquelle...) permet un accompagnement polyvalent de nos étudiant·e·s et favorise leur intégration professionnelle.

Enfin, les projets interdisciplinaires menés avec d'autres Masters des départements éco-gestion et géographie-aménagement permettent de découvrir différents aspects du développement littoral, maritime et portuaire, et de comprendre les dynamiques engendrées par certains usages sur un territoire, tels que le transport maritime et les activités industrielles-portuaires.

La vocation professionnelle du Master n'exclut pas la possibilité de poursuivre en doctorat avec des collaborations université-entreprises (par exemple à travers des bourses CIFRE : Conventions Industrielles de Formation par la Recherche).

Master



Contact :
iratxe.calvo-mendieta@univ-littoral.fr

Sites web :
<https://master-egedd.univ-littoral.fr/>

<https://www.facebook.com/Master-EGEDD-944902862186814/>



Contact :
mariontonia.loprete@univ-littoral.fr

Site web :
http://www.univ-littoral.fr/formation/fiches/master_gpia_lt.htm

Master



Contact :
falk.wagenhausen@univ-littoral.fr

Site web :
<https://eco-gestion.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2014/02/GE-M1-LT-16-17.pdf>

Master Gestion de la production, Logistique, Achats Parcours Logistique et Transport (LT)

Le Master Gestion de Production, Logistique, Achats (parcours Logistique et Transport) propose, dans une perspective internationale, de former les étudiant·e·s aux nouveaux métiers de la logistique, par exemple celui de « *Supply Chain Manager* ». Cette formation vise à former les étudiant·e·s aux champs classiques de la logistique et du transport : entreposage, stockage, sécurité, réglementation des transports, opérations douanières, etc. Le Master apporte aussi des compétences dans les nouveaux champs de la Logistique : optimisation des flux, économie du transport, transport et environnement, formation aux logiciels ERP (*Enterprise-Resource-Planning*) et CRM (*Customer-Relationship-Management*), etc.

Cette formation comporte les domaines suivants :

- Positionnement de la discipline dans une perspective internationale, au regard des contraintes locales, régionales et nationales,
- Les enjeux des plates-formes multimodales ou logistiques,
- Management stratégique de la *Supply Chain* : les principales interactions avec la gestion stratégique de l'entreprise,
- Droit des contrats et aspects juridiques internationaux : contrats d'achat et contrats d'entreprise (prestations) ; précautions juridiques et gestion des

risques à l'achat ; management des risques et gestion de la confidentialité ; points clés juridiques des contrats internationaux,

- Organisation et optimisation de la *Supply Chain* : enjeux et choix stratégiques de la *Supply Chain* ; délocalisation et *outsourcing* ; diagnostic de la performance industrielle ; construction et mise en place d'un système GPAO ; optimisation du système global (prévision, planifications des flux, gestion des stocks, transports et logistique) ; structure des réseaux de distribution et modalités de partenariat avec les distributeurs ; partenariats fournisseurs et partenariats clients,
- Politique, stratégie et management des achats : politique et stratégie des achats (marketing achat, achat amont, veille technologique, sourcing international) ; définition d'une politique fournisseur optimisée (panel, sélections, suivi) ; partenariat et modalités de collaboration client-fournisseur ; intervention des achats dans le processus de développement produits / affaires,
- Management de la qualité : analyse de dysfonctionnement et coût de non-qualité ; approches préventives et autocontrôle ; procédure d'homologation et de certification produit / fournisseur ; aspects humains d'une démarche qualité ; qualité totale et progrès permanent.

Master Géographie



Contact :
francois-olivier.seys@univ-lille1.fr

Site web :
<http://geographie.univ-lille1.fr/>

Le Master de Géographie est en transformation profonde et une nouvelle maquette sera mise en place à la rentrée 2018. Le parcours sera intitulé Géographie, Environnement, Territoires.

Plutôt professionnel, il a pour vocation de former des spécialistes en méthodes et outils d'analyse de l'information géographique pour mieux adapter les territoires aux changements environnementaux et socio-démographiques actuels. Il préparera également des étudiant·e·s qui le souhaitent à continuer en doctorat dans le cadre du laboratoire TVES.

Le Master sera ouvert à la fois en formation initiale, continue et alternée. Tous les enseignements seront concentrés sur des périodes de 7 semaines afin de les rendre accessible aux étudiant·e·s en formation en alternance. Certaines Unités d'Enseignements seront déclinées en Certificats Universitaires et pourront être suivis individuellement par les étudiant·e·s en formation continue qui voudraient acquérir les compétences comprises dans le certificat. Les étudiant·e·s ayant déjà une expérience professionnelle pourront se voir reconnaître tout ou partie de leurs acquis et valider le Master dans le cadre d'un projet individuel. Ce sont, par exemple, soit des personnes travaillant déjà dans des bureaux d'études, soit des collectivités territoriales ou des professeurs d'histoire-géographie de l'enseignement secondaire soit encore des personnes en

recherche d'emploi désireuses d'acquérir une qualification professionnelle.

Le Master sera ouvert à l'international, avec possibilité d'effectuer une mobilité d'étude ou un stage à l'étranger. Cette mobilité internationale sera fortement encouragée. Il s'inscrira dans une stratégie de développement de doubles diplômes. Une convention existe déjà avec deux universités brésiliennes et des projets similaires sont en cours avec des universités européennes. De même, il sera ouvert aux étudiant·e·s étranger·e·s, l'objectif étant d'accueillir un tiers d'étudiant·e·s européen·ne·s et du reste du monde. Pour faciliter leur intégration, les étudiant·e·s issu·e·s d'un pays non francophone auront la possibilité de rendre tous leurs examens en français, ou en anglais, et ce même si les cours seront en français.

Au-delà des carrières publiques classiques, les débouchés sont nombreux (bureaux d'études, collectivités, services de l'Etat, associations, centres de recherche...) sur des profils de poste suivants : consultant-expert-spécialiste de l'information géographique ; conseiller en développement territorial (territoire), responsable de projet en développement territorial (projet et d'équipe), ingénieur d'étude ou de recherche en traitement, analyse et représentation de l'information spatiale, professionnel de la recherche en géographie, etc.

FAIRE UNE THESE DE DOCTORAT AU SEIN DU LABORATOIRE TVES

Comme toutes les équipes d'accueil doctoral, TVES (EA 4477) est un laboratoire habilité à recevoir des doctorant·e·s pour qu'ils/elles fassent une recherche de longue haleine (3 ans de durée légale, 4,3 années de durée moyenne des thèses au sein de TVES) qui se terminera par une soutenance publique devant un jury et l'obtention du titre de Docteur de l'Université de Lille ou de l'Université du Littoral Côte d'Opale.

Quels champs disciplinaires et objets concernés ?

Les thèses de notre laboratoire embrassent un large choix disciplinaire allant de la géographie à l'aménagement et l'urbanisme, de la sociologie à l'économie, des sciences de gestion aux sciences sociales du sport. Les objets d'étude retenus doivent entrer en résonnance avec les axes et/ou thématiques de recherche qui se déploient à l'intérieur du collectif TVES : développement durable, environnement, aménagement urbain, tourisme, risques, transports et mobilités, espaces et territoires littoraux, développement territorial local, gouvernance, résilience, systèmes de génie urbain, politiques et pratiques culturelles, eau, réseaux et infrastructures, loisirs et récréation, participation, justice sociale, autochtonie, détroits, sports et territoires, transports et logistique, changement climatique, projets urbains, droit de l'environnement, paysages, hydrosystèmes, inégalités sociales, spatiales ou environnementales, etc.

Comment faire acte de candidature ?

Différentes possibilités existent. D'une part, des candidatures spontanées avec un pré-projet de thèse de quelques pages qui est diffusé via les secrétariats de laboratoire vers les enseignant·e·s -chercheur·s·e·s susceptibles d'encadrer. D'autre part, postuler à des offres de recherche doctorale présentées par des membres du laboratoire dans le cadre de projets de recherche ou de bourses doctorales aux niveaux régional, national ou international.

Quels financements ?

Le laboratoire, par son rattachement à l'Ecole Doctorale SESAM (ED n°73. <http://edsesam.univ-lille1.fr/>), offre la possibilité d'accueillir des thésard·e·s sans financement spécifique (mais c'est toujours plus difficile de mener la recherche à terme), avec un statut salarié des secteurs privé ou public ou avec un soutien familial. Mais, le laboratoire encourage largement au financement de thèse et accompagne les encadrant·e·s et futur·e·s doc-

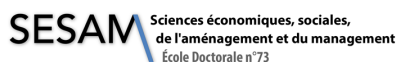
torant·e·s dans cette recherche de fonds publics ou privés propres à assurer une subsistance du/de la doctorant·e pendant ses années de travail doctoral (bourses universitaires, régionales ou des collectivités locales, financements privés par des fondations, bourses du Learning Center Ville Durable, thèse CIFRE en entreprise, bourse ADEME, contrats européens, etc.).

Quelle formation et quel encadrement ?

Outre la relation privilégiée avec son/ses encadrant·e·s (dont au moins une personne titulaire d'une Habilitation à Diriger des Recherches), le laboratoire encourage à l'intégration des doctorant·e·s dans le monde de la recherche : participations aux formations nécessaires pour valider les 60 crédits nécessaires (formations du collège doctoral, de l'ED SESAM ou du laboratoire), soutiens matériels et financiers du laboratoire pour le bon déroulement de la thèse, participation à des travaux collectifs, séminaires internes ou externes au laboratoire, communications en colloques, soumissions d'articles dans des revues scientifiques, participations à des journées doctorales propres à TVES ou plus larges (Université, Région Hauts-de-France, France, Réseaux internationaux...). Par ailleurs, en accord avec la directive ministérielle et les statuts de l'ED SESAM, un comité individualisé de suivi de thèse est constitué au cours de la première année. Il accompagne le/la doctorant·e dans son travail et intervient en interaction avec les encadrant·e·s référent·e·s pour dépasser d'éventuels hiatus ou difficultés d'ordres multiples. L'objectif étant, évidemment, de mettre l'étudiant·e en thèse dans des conditions optimales de travail et de vie qui vont offrir le maximum de garanties quant à la réussite de ce projet individuel et collectif qu'est la recherche doctorale et la rédaction d'une thèse.

Contacts : delphine.groux@univ-littoral.fr

& christine.vandenbosch@univ-lille1.fr



Directeur de Publication : Philippe Deboudt
Comité de rédaction : Philippe Chagnon, Hervé Flanquart, Christophe Gibout
Conception et réalisation : Philippe Chagnon (ULCO). chagnon@univ-littoral.fr

numéro spécial

Ecole Doctorale SESAM (ED 73)

<http://edsesam.univ-lille1.fr/>

Collège Doctoral de la Communauté d'Universités Etablissements

<http://www.cue-lillenorddefrance.fr/?q=college-doctoral>



Crédits photo
Université de Lille Sciences et Technologies
et Université du Littoral Côte d'Opale